

Direction des sports

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

DOCUMEN	nt a remett	RE OBLIGATOIREME	ENT LORS DE L'INSCRII	PTION DE VOTRE ENFANT :
---------	-------------	------------------	-----------------------	-------------------------

- 1 Autorisation parentale
- 2 Règles à respecter

1 - AUTORISATION PARENTAL

Madame, Monsieur	autorise mon fils, ma fille					
<u>Transport</u>						
 à prendre le bus affrété pour le ramassag 	ge gratuit de l'école municipale des sports :					
- à l'aller à l'arrêt :						
- au retour à l'arrêt :						
et à laisser mon enfant seul à l'arrêt oui - non.						
Si un changement devait survenir j'en informerai la Direction des sports et/ou l'équipe d'animation.						
Autorisation de départ de l'école municipale des sports à 11 h 30						
> à rentrer :						
seul (e) à la maison après l'école municipale des sports,						
- accompagné(e) par M/Mme avec l'enfant :	Lien de parenté					
Libourne, le						
	Signature des parents ou du responsable légal de l'enfant,					



2 - REGLES A RESPECTER

Dans la perspective de vivre une initiation à la pratique sportive dans les meilleures conditions, je m'engage à suivre les recommandations suivantes :

- 1. J'amène ma tenue de sport, survêtement, baskets et blouson si nécessaire.
- 2. Je viens pour découvrir certaines activités et j'aime goûter à tous les sports en général.
- 3. Un accueil est ouvert pour moi de 8 h 30 à 9h30 et de 11 h 30 à 12 h.
- 4. Je viens avec ma bonne humeur, je suis fair-play et je respecte mes camarades.
- 5. Si j'ai le moindre souci j'en informe l'équipe d'adultes qui est là pour m'aider.
- 6. Je prends soin de mes vêtements ainsi que du matériel que j'utilise.
- 7. Si papa, maman ou mon responsable légal a du retard, il en informe le responsable sur le portable du service 06 59 61 81 97 ou à la Direction des Sports au 05 57 55 33 47 afin qu'ils trouvent ensemble une solution.
- 8. Mes parents ou mon responsable légal m'autorisent à me déplacer en bus ou minibus afin de rejoindre d'autres installations sportives pour la pratique des activités.
- 9. Pour des raisons de sécurité, je suis amené jusque dans le hall du gymnase et je suis récupéré au même endroit. Je peux rentrer seul à la maison si l'autorisation correspondante a été signée.
- 10. Si une autre personne vient me chercher à la fin de l'école municipale des sports mes parents ou mon responsable légal doivent en informer l'équipe pédagogique.
- 11. Mes parents ou mon responsable légal autorisent la direction des sports à prendre des photos pendant mes activités afin d'alimenter le site Internet et les informations municipales.

Libourne, le

Signature de mes parents

Ma signature

ou de mon responsable légal